

BLANGY SUR BRESLE

Concours National 2025



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE





Mot d'accueil du Maire

"J'ai aujourd'hui l'honneur de vous présenter la candidature de la ville de Blangy-sur-Bresle pour l'obtention de la troisième fleur du label des Villes et Villages Fleuris.

Bien que notre commune soit modeste en taille (3000 habitants) nous avons à cœur de valoriser et d'améliorer notre cadre de vie et ses nombreux hectares de d'espaces verts.

A la lecture de ce document vous découvrirez l'étendue de notre territoire et les enjeux globaux liés au développement durable. Nous sommes une commune rurale, en milieu de vallée, traversée par le fleuve la Bresle. Autrement dit nous ne pouvons pas penser uniquement au fleurissement de nos rues et de nos quartiers. Il nous incombe donc d'élargir notre politique à de nombreux et différents sujets.

Pour construire notre stratégie nous nous appuyons également sur la méthode ISO 37101 et ses six finalités, à savoir : attractivité, préservation et amélioration de l'environnement, bien-être, résilience, utilisation responsable des ressources, cohésion sociale.

Notre démarche est sincère et se traduit par le développement d'actions environnementales dans tous nos projets avec nos différents publics. Nous sommes heureux de pouvoir vous les présenter dans ce document.

Je vous souhaite la bienvenue à Blangy-sur-Bresle."

Sommaire

Chapitre 1 - Présentation de Blangy-sur-Bresle, le projet et la stratégie

Chapitre 2 - Le Fleurissement

Chapitre 3 - Le Patrimoine végétal

Chapitre 4 - Modalités de gestion participative

Chapitre 5 - Actions et Développement durable

Conclusion

Chapitre 1 - Présentation de Blangy-sur-Bresle, le projet et la stratégie

- *Situation, contexte local et historique*
- *Mise en œuvre du projet municipal pour la labellisation*

Situation, contexte local et historique

Blangy-sur-Bresle est un bourg industriel normand de la vallée de la Bresle limitrophe de la région des Hauts de France et plus particulièrement du département de la Somme.

Le bourg est parfois surnommé *la cité verrière*, puisque des verreries se sont installées dans différents villages en lisière de la forêt d'Eu et de sa richesse en bois, indispensable pour les faire fonctionner, et de l'implantation dans la ville au XIX^e siècle de verreries spécialisées dans le flaconnage de luxe. Cette activité est toujours prédominante dans la Vallée de la Bresle, qui se décrit comme la Glass Vallée, et qui emploie environ 7 500 salariés répartis dans soixante-dix entreprises dont certaines à Blangy. Le musée du Verre y est implanté, se situant au Manoir de Fontaine.

Sur le territoire, de par son histoire, plusieurs grandes bâtisses et demeures s'y sont implantées: on y retrouve le manoir de Fontaine, la demeure Waltersperger, le château de Calonne ou encore le château de Gremontmesnil. Un seul monument historique se trouve sur le territoire: le domaine de Penthivière.



Vue du passage de la Bresle



L'autre particularité de la commune se résume par son implantation dans un espace naturel dédié: la vallée de la Bresle. On y retrouve plusieurs sites et espaces plus ou moins classés: la rivière de la Bresle classée Natura 2000, ses zones humides associées avec ses étangs et les sites ZNIEFF (voir carte ci-dessus)

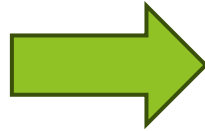
Mise en œuvre du projet municipal pour la labellisation

Les objectifs du projet municipal

Au cœur du projet municipal se trouve en premier l'expression de la volonté politique de progresser dans le label Villes et Villages Fleuris.

Le second objectif est cette volonté très forte d'améliorer le cadre de vie des habitants, la valorisation de leur environnement immédiat, tant par la propreté que le fleurissement que par la protection des espaces naturels existants.

Ceci est une préoccupation quotidienne des élus comme des agents.



Les axes d'engagement pour réaliser le projet

=> Renforcer les liens avec plusieurs partenaires pour atteindre cet objectif, notamment les habitants, les enfants des écoles et les associations.

=> Initier des projets de requalification urbaine en prévoyant une végétalisation des espaces publics. Nous verrons plus loin en détail la rénovation urbaine du quartier du camp Comtois ainsi que le projet en cours de la végétalisation de la cour d'école.

=> Mettre en place la gestion et la valorisation des différents espaces publics, que ce soit la gestion différenciée ou bien la requalification via le fleurissement.

Chapitre 2 - Le Fleurissement

- *Choix des emplacements et mise en place*
- *Le fleurissement Automne 2024 - Printemps 2025*
- *Le fleurissement Eté 2025*
- *Le fleurissement toute l'année : les vivaces*

Choix des emplacements et mise en place



Le fleurissement communal

Les choix d'implantation des massifs ont été guidés suivant plusieurs critères comme les espaces publics en herbe délaissés et la visibilité des usagers. A certains endroits, comme l'implantation des pots fleuris, l'idée était de les placer sur les espaces imperméables, notamment pour amener de la fraîcheur et de la verdure, mais aussi pour capter les eaux de pluies et éviter les ruissellements.

Enfin, les panneaux de signalétique ont aussi été ornementés de vivaces, comme dans le centre-ville ou bien aussi dans les hameaux (voir la photo ci-dessous). Le choix des plantes est aussi guidé suivant la localisation des massifs, notamment l'exposition au soleil.



Choix des emplacements et mise en place

Le fleurissement communal (suite)

Ce choix se fait aussi suivant le patrimoine de la commune, notamment les rosiers Ronsard autour de la place de l'église. Enfin, il a été décidé de mettre en valeur les grandes lignes droites des routes départementales (route de Neufchâtel, route de Rieux et rue des étangs): mise en place de vivaces et de rosiers. La rue des étangs étant un axe des plus emprunté par les piétons, il a été décidé d'installer des bancs publics avec des rosiers à fleurs blanches et des rosiers rouges grimpants autour des arches. Le choix de la localisation des massifs et des plantes associées est fait en partenariat entre services techniques et élus.



Fleurissement d'automne 2024 - printemps 2025



► Jardinières d'automne - hiver - printemps

L'idée principale des élus et des services techniques est de garder un aspect fleuri de l'automne au printemps. Plusieurs espèces végétales sont venues orner les jardinières depuis 2019. A chaque début d'été, au moment du changement des jardinières, les services techniques gardent donc les plantes et bulbes pour les réintroduire dans les parterre et massifs de la commune, pour la fleuraison du printemps suivant.

► Jardinières

- Nombre = 105
- Variétés de plantes = Tulipes, Jacinthes, Grandes pensées, Jonquilles



Fleurissement d'été 2025



► Objectifs du fleurissement d'été :

Les élus ont transformé la contrainte de l'imperméabilisation des sols en atouts. En effet, les divers espaces publics comme les grands parkings ou les bords de routes ont été fleuris. Comme en témoigne la place Roger Thiebault ornée de mâts de fleurissement. C'est également le cas de l'avenue de la gare, où la sécurisation du trottoir par des barrières Vauban a permis l'installation de jardinières fleuries en suspensions. Les ponts ont également été ornés.

► Jardinières été

- ❖ Jardinières = Nombre = 105
- ❖ Suspensions = Nombre = 61
- ❖ Variétés de plantes = Sauge Gregii, géranium lierre, ipomée, géranium panaché droit, coreopsis, asparagus, chlorophyllum, scaevola, cann

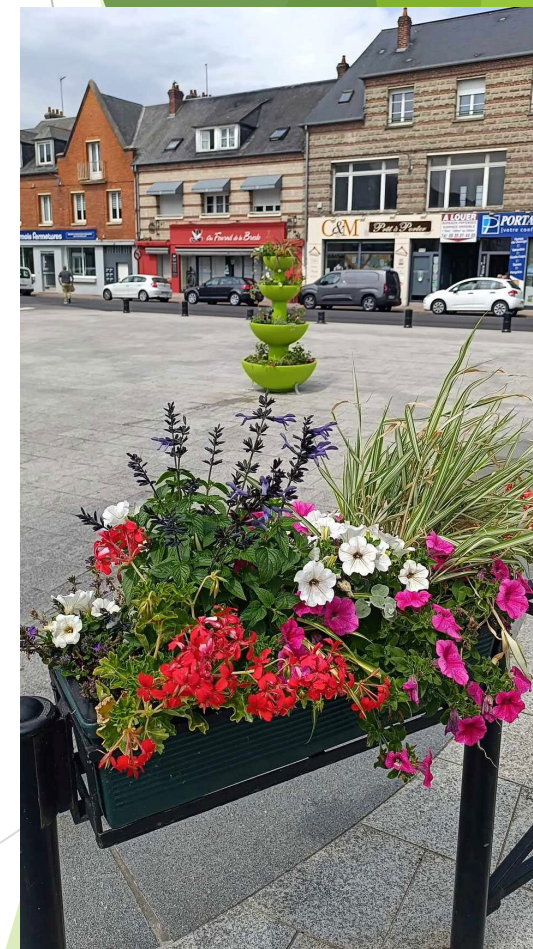


Fleurissement d'été 2025



Un des choix fort de la politique de fleurissement en 2025 a été d'amener du volume à la place de l'église, laissée vide. Grande place minérale, il a été décidé d'y implanter 2 cascades remplies de plantes annuelles. Des barrières se trouvent sur les contours pour délimiter la place avec des jardinières bien garnis.

Variétés de plantes = GÉRANIUM LIERRE, SURFINIA, IPOMEE VERT, SCAEVOLA, CHLORPHYTUM, HELICHRYSUM, BIDENS ET SANVITALIA.
(+photos des pyramides)



Fleurissement été 2025



- La jarre et la cascade place de la mairie
- Variétés de plantes = GÉRANIUM LIERRE, SURFINIA, IPOMEE VERT, SCAEVOLA, CHLORPHYTUM, HELICHRYSUM, BIDENS ET SANVITALIA. (+photos des pyramides) + Vivaces (LISTE DE PLANTES)

Fleurissement toute l'année : les vivaces



Les jardinières béton



Parterre Rue Nouvelle

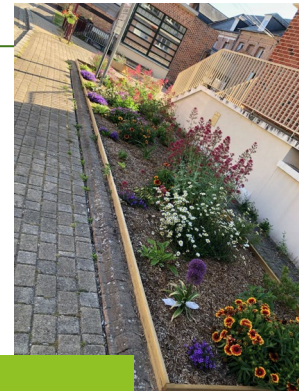


Les parterres de vivaces

Jardinières et parterres grands volumes

En 2022, les élus et les services techniques ont entrepris le chantier de remise en état de jardinières béton. Il a été décidé de nettoyer et remettre en peinture ces jardinières de couleur blanche, puis de les arborer avec un fleurissement de mélange vivace été/Hiver avec des bulbes de récupération de type jonquille, tulipes et jacinthe. Elles ont ensuite été dispersées aux quatre coins de la commune dans les différents quartiers. Elles ont été plébiscitées par l'ensemble des habitants.

Au même titre que les jardinières béton, ces parterres se retrouvent aussi à chaque carrefour ou lieu de rencontre du territoire. Ils ont été créés le plus souvent à partir de matériaux de récupération, comme les pavés de voirie par exemple, ou bien avec des briques comme le montre la photo d'illustration. Légèrement surélevés afin de bien les visualiser, ils sont ornés d'un mélange de vivaces et d'arbustes de type Pittosporum. La ville a aussi développé l'utilisation du paillage afin de protéger et valoriser les sols, avec réutilisation des arbres élagués, comme en témoigne le massif se situant place Georges Durand (Mairie).



Les parterres autour de la mairie



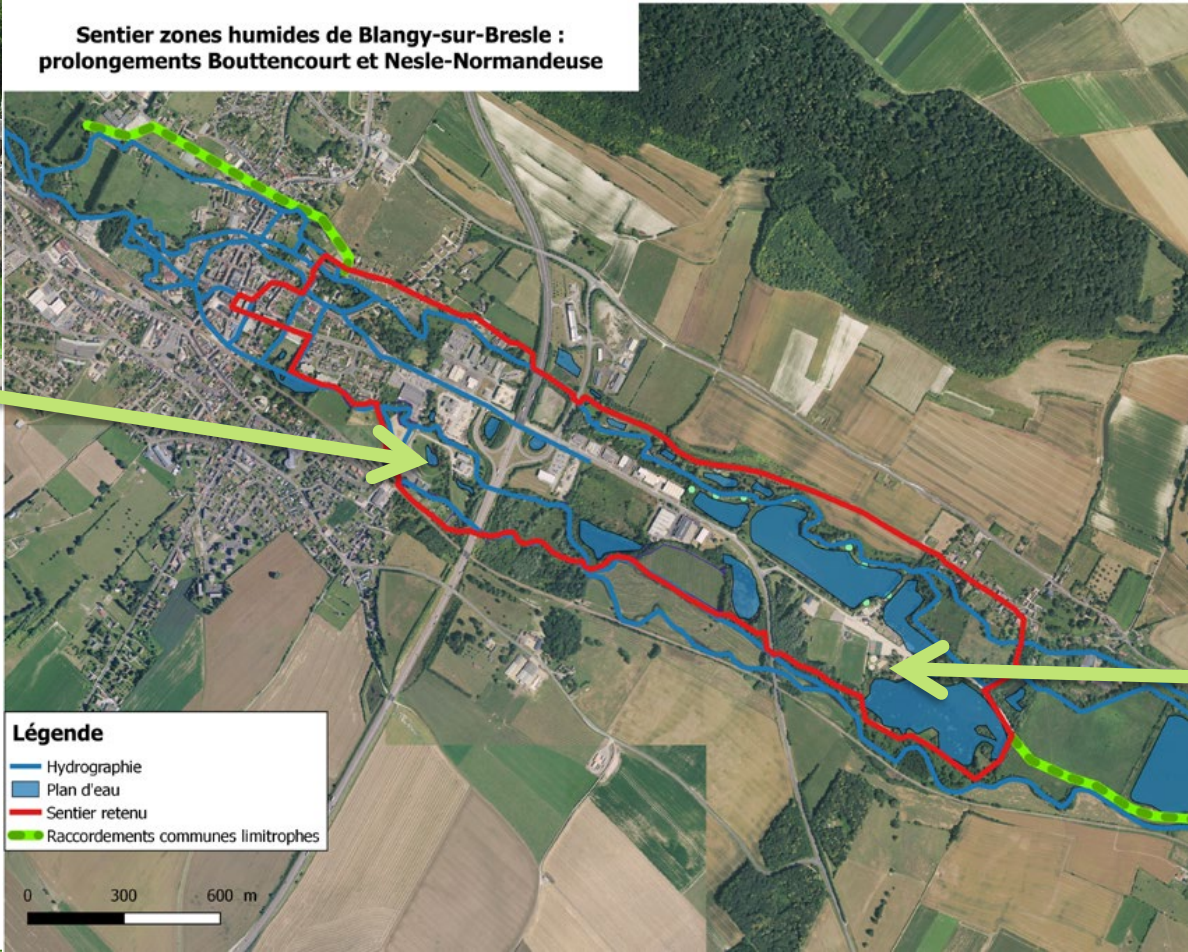
Le parterre « Le Poirier »

Chapitre 3 - Le Patrimoine végétal

- *Les zones vertes du Musée du Verre et de la zone de loisirs reliées par la « Boucle pédestre Agrion de Mercure »*



Le musée du verre



La zone de loisirs



Du centre ville, via le Musée du Verre jusqu'à la zone de loisirs la municipalité a créé un sentier « La Boucle Pédestre Agrion de Mercure » avec l'aide du Conservatoire des espaces naturels de Normandie et du Département 76. Cette réalisation permet de valoriser la flore et la faune de ces zones humides de plusieurs hectares et de relier les deux poumons verts autour du Musée du Verre et de la zone de loisirs.

Le Musée du Verre et ses abords



L'histoire du Musée du Verre et sa mise en lumière

Le Musée du Verre, anciennement manoir de fontaine est une ancienne ferme qui date du 19^{ème} siècle. Dans les années 90, la commune a décidé de le restaurer pour en faire un centre culturel abritant plusieurs expositions permanentes et temporaires. Depuis cette date, elle y abrite un atelier avec deux souffleurs de verre, accessible au public. En 2022, ce centre a connu une grosse mutation et est devenu le Musée du Verre. Des nouveaux aménagements ont été réalisés, notamment les espaces d'accueil extérieur tout autour du Musée.



*Point de passage de la boucle pédestre
Agrion de Mercure*



Aire de pique nique



Aire de pique nique



Boucle pédestre Agrion de Mercure

Commune de Blangy-sur-Bresle

4 enjeux majeurs ont été identifiés pour ce projet :

- **Enjeu paysager** : le parcours traverse différents paysages et milieux naturels : prairial humide, forêt alluviale, mégaphorbiaie, milieu aquatique, prairie de pâture, bords d'étangs, pelouse sèche à orchidées sauvages. La topographie de la vallée permet aux usagers du sentier d'interprétation d'avoir une vue d'ensemble sur cette partie de la vallée avec l'ensemble des éléments paysagers (milieux humides, zones bâties et coteaux calcicoles).
- **Enjeu écologique** : le parcours aménagé permet de faire découvrir les espèces phares présentes ou susceptibles d'être rencontrées sur les différents milieux traversés. Ce parcours fera, de plus, l'objet de recommandations de gestion de façon à permettre le plein développement de la biodiversité potentiellement présente sur ce secteur du bassin versant de la Bresle que ce soit en matière de gestion des milieux ouverts humides (habitat mégaphorbiale à laiches et roseaux), que des milieux forestiers humides (habitat à Aulne glutineux et Saule blanc) que sur les talus et bords de pelouses calcicoles à orchidées sauvages (habitat de pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire).
- **Enjeu hydraulique** : c'est un thème majeur de notre vallée qui doit être expliqué car notre urbanisme et nos déplacements sont fortement impactés par l'existence de la Bresle et de ses étangs connexes.
- **Enjeu pédagogique** pour l'environnement de la vallée de la Bresle : ce sentier d'interprétation permet d'accueillir de nombreux publics en visites guidées (les scolaires, groupes constitués) ou en découverte libre par les habitants et les touristes afin qu'ils puissent se réapproprier ces milieux naturels proches de chez eux, et découvrir les richesses naturelles de la vallée de la Bresle.

Panneaux pédagogiques et directionnels



6,2 Km



L'Agrion de Mercure

L'Agrion de Mercure est présente sur une dizaine de secteurs de la vallée de la Bresle. Elle vit généralement dans les cours d'eau de faible importance, disposant d'eaux claires, oxygénées et végétalisées.

Cette espèce est aujourd'hui menacée car ses habitats naturels disparaissent ou sont dégradés par les pressions humaines (pollution de l'eau, disparition des prairies, assèchement des parcelles, traitements phytosanitaires, artificialisation des sols, coupes rases des végétaux le long des cours d'eau, urbanisation). La présence de cette espèce dans un milieu étant considérée comme un « marqueur » de qualité, son absence dans certains secteurs de la vallée doit nous servir de signal d'alerte.

La préservation de l'Agrion de Mercure passe par le maintien d'une **végétation naturelle et diversifiée**, aussi bien dans le milieu aquatique, que sur terre. Ces végétaux sont nécessaires à la vie de nombreux insectes et ont malheureusement tendance à être fauchés ou tondus en totalité, trop tôt dans la saison. Nous encourageons donc les propriétaires riverains des cours d'eau à laisser des herbes hautes le long des berges entre mai et septembre, ceci afin de **préserver notamment le cycle de vie de cette espèce**.

Cycle de vie de la libellule

La reproduction	La ponte	La larve	La transformation ou émergence	L'imago (l'adulte)
Le mâle et la femelle s'accouplent.	La femelle pond ses œufs dans l'eau ou sur le pied de la végétation aquatique.	Elle va effectuer 12 à 13 mues avant son émergence (2 hivers).	Comme pour les papillons, la larve va se métamorphoser.	La libellule va chercher un endroit sec pour déployer ses ailes, s'envoler et vivre hors de l'eau jusqu'à l'accouplement.

Le saviez-vous ?

Les « demoiselles » et les « libellules » font toutes deux partie de l'ordre des odonates. Elles se ressemblent donc beaucoup évidemment. Toutefois, une différence notable permet de les identifier : au repos, les ailes de la libellule (corps plus gros et massif) sont étendues à plat, alors que celles de la demoiselle (corps plus fin et chétif) sont repliées le long du corps ou légèrement écartées.



L'orchidée sauvage

En vous avançant sur ce secteur du sentier, vous pourrez observer que la végétation qui règne ici est différente de celle vue dans le fond de vallée. Vous avez quitté les milieux humides pour emprunter ce chemin le long duquel il est fréquent d'apercevoir des orchidées sauvages. Rares et protégées, elles doivent rester un plaisir pour les yeux avant tout.

Ce secteur exposé sud favorise la présence d'espèces méridionales comme les orchidées sauvages. Cet espace constitué d'un sol pauvre en nutriments, d'une faible litière et d'une végétation rase, constitue un milieu particulièrement favorable à leur épanouissement.

En poursuivant votre promenade, il vous sera possible de découvrir l'**Ophrys abeille (Ophrys apifera)** dont la fleur ressemble à un insecte bien connu... Ses feuilles en rosette toutes vertes apparaissent en mars-avril, et une hampe florale de 10 à 40 cm se développe sur mai et juin. Les fleurs sont brunes, jaunes avec un peu de rose également pour ressembler aux abdomens des insectes qui, en se frottant sur la fleur, participent ainsi à la dispersion du pollen, et donc à la reproduction de l'espèce.

Pour favoriser son épanouissement, cette orchidée a besoin de bonnes conditions d'ensoleillement et d'un milieu « ouvert », c'est-à-dire sans végétation herbacée ou arborée qui viendrait lui faire de l'ombre. Anciennement, les orchidées étaient abondantes en raison du pâturage qui était pratiqué sur les prairies calcaires. Aujourd'hui, le pâturage ayant largement disparu, le nombre d'habitats propices aux orchidées s'est restreint.

Pourtant là, devant vous, se trouve un talus calcaire dont l'exposition au sud et la fauche réalisée aux bonnes périodes, permettent l'expression de tout un cortège d'espèces. Vous y découvrirez certainement, en plus des orchidées, de l'**origan**, du **thym sauvage**, mais aussi divers **papillons et insectes** qui apprécient ces milieux ouverts et chauds.

En poursuivant votre chemin, vous pourrez probablement apercevoir d'autres orchidées tels que l'**Orchis Pourpre** qui vit dans la partie la plus ombragée de ce sentier.

Le saviez-vous ?

Ces espèces complexes ont besoin, pour se développer, d'une association avec un champignon. On parle alors ici de symbiose : le champignon et l'orchidée s'apportent mutuellement tout ce qui est nécessaire à l'accomplissement de leurs cycles de vie respectifs.



Le Conservatoire d'Espaces naturels de Normandie

Le Conservatoire d'Espaces naturels de Normandie (CEN) est une association loi 1901 à but non lucratif, agréée par l'Etat et la Région. Cette association agit dans l'intérêt général à la préservation du patrimoine naturel, géologique et paysager de la Normandie.

Il assure aujourd'hui la **protection, la gestion et la valorisation de plus de 220 espaces naturels** (coteaux calcaires, prairies alluviales, étangs, marais, tourbières, etc.), dont la superficie totale s'élève à 2 900 hectares, répartis sur les territoires des cinq départements normands.

Il affirme son ancrage territorial au travers de ses élus, collaborateurs et bénévoles, ainsi que ses 575 adhérents, actifs sur toute la Normandie. Il accompagne également d'autres gestionnaires d'espaces naturels à travers la région normande.

Depuis 2017, le CEN de Normandie et la commune de Blangy-sur-Bresle sont partenaires pour restaurer et favoriser la biodiversité des milieux naturels de la commune. Le partenariat historique se situe au niveau du Marais de Petit Fontaine aux abords de l'autoroute A28. La boucle de randonnée le longe et permet d'observer la faune et la flore qui s'y développent.

Cette zone humide, traversée par la Bresle, avait été laissée à l'abandon depuis de nombreuses années et le milieu accueillait de moins en moins de biodiversité. Ensuite, une fauche de restauration du pâturage écologique avec des chevaux camarguais a été mise en place sur une partie du site pour que le milieu reste ouvert dans les parties herbacées.

De l'autre côté de la Bresle, les peupliers plantés ont été abattus pour laisser place à une végétation naturelle qui sera entretenue par une fauche rotative tous les deux ans. Une mare a également été créée pour permettre la reproduction des amphibiens (grenouilles, crapauds, tritons et salamandres) et des libellules.

Le saviez-vous ?

Le CEN de Normandie adhère à la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels. Ses missions sont ainsi communes aux 24 Conservatoires d'Espaces Naturels de France : connaître, protéger, gérer et valoriser les espaces naturels.



Les amphibiens

Il existe 17 espèces d'amphibiens dans la région, elles sont toutes protégées. Ces animaux ont été les premiers vertébrés à coloniser la terre ferme, il y a 350 millions d'années. Ils vivent généralement sous forme de larve dans un milieu aquatique puis lorsqu'ils sont adultes, sur un milieu terrestre.

En Normandie, les amphibiens sont répartis en 2 ordres : les **anoures** (crapauds, grenouilles et rainettes) et les **urodèles** (salamandres et tritons). C'est au cours de leur vie aquatique que les amphibiens se métamorphosent.

Cycle de vie des amphibiens - exemple de la grenouille.



Une fois adulte, les amphibiens sont capables de respirer à l'air libre grâce à leurs poumons mais ils peuvent également respirer grâce à leur peau quand ils sont sous l'eau. Leur **biologie à la fois terrestre et aquatique**, les rend très sensibles à la disparition ou à la dégradation des milieux naturels. En effet, en hiver ils hibernent souvent sous des tas de bois ou feuilles et retournent vers les mares pour aller se reproduire, c'est là qu'ils sont le plus visibles et audibles !

Le saviez-vous ?

Pour attirer les femelles, les mâles coassent et peuvent émettre des sons allant jusqu'à 100 décibels avec une portée d'1 kilomètre.



La gestion différenciée des espaces verts

La gestion différenciée est une nouvelle approche de la gestion des espaces verts. Ce mode de gestion permet de s'adapter à chaque espace en prenant en compte sa vocation, sa fréquentation et sa situation.

Les avantages de la gestion différenciée :

- ✓ Favoriser la biodiversité et limiter la consommation des ressources naturelles ;
- ✓ Diversifier les ambiances des espaces verts des communes en gardant l'identité des paysages locaux ;
- ✓ Limiter l'utilisation de produits phytosanitaires ;
- ✓ Créer des îlots de fraîcheur et de verdure au sein des villes ;
- ✓ Valoriser le travail et le savoir-faire des équipes communales et optimiser leur travail.

La gestion différenciée oblige la commune à revoir sa façon d'intervenir sur ses différents espaces verts en prenant en compte la destination de chaque espace. Depuis le passage au zéro phytosanitaire, le temps de travail sur les différents espaces doit être optimisé et ajusté en fonction du niveau d'entretien souhaité.

Au niveau de la zone de loisirs, un plan de gestion différencié a été établi. Plusieurs espaces ont été identifiés : promenade, sport et prairie. L'intervention sur ces espaces sera différente en type de travail et en périodicité.

Le saviez-vous ?

Les produits phytosanitaires ont une action directe sur l'environnement et peuvent présenter des risques pour la santé. Ils ont également des effets néfastes sur le système immunitaire et endocrinien.



Les zones humides

Autrefois perçues comme des espaces insalubres et inutiles, les zones humides regagnent, depuis peu, leurs lettres de noblesse. Au cours des siècles, ces espaces ont subi de fortes pressions de la part des hommes (assèchement, remblaiement, urbanisation, mise en culture, extraction de granulats, ...). En l'espace de 100 ans, les zones humides ont diminué de 67 % en France. Dans le monde, 35 % de la surface mondiale de zones humides naturelles a disparu (soit un rythme 3 fois supérieur à celui de la déforestation).

Les zones humides sont des écosystèmes aux multiples facettes essentielles à nos sociétés par les services qu'elles rendent.

Quelques chiffres et enjeux

- ◆ Les zones humides ont un pouvoir d'épuration qui permet une économie de traitement de l'eau potable estimée à 2 000 euros par hectare/habitant/an* ;
- ◆ Elles peuvent restituer de l'eau en période de sécheresse et en atténuer ainsi les effets. En période de crue, elles peuvent servir de zones d'expansion de crue en stockant, en ralentissant, et en infiltrant une partie des eaux (rôle d'éponge) ;
- ◆ Elles luttent contre les îlots de chaleur urbains, qui vont augmenter dans le cadre du réchauffement climatique ;
- ◆ Elles sont des lieux essentiels pour la reproduction de certains poissons et 100 % des amphibiens ;
- ◆ 50 % des oiseaux dépendent des zones humides ainsi que 30 % des espèces végétales remarquables et menacées ;
- ◆ Ce sont souvent des prairies non traitées donc très utiles pour les pollinisateurs.

Pour ces raisons, il est apparu important de mettre en valeur ces espaces trop souvent délaissés et méconnus.

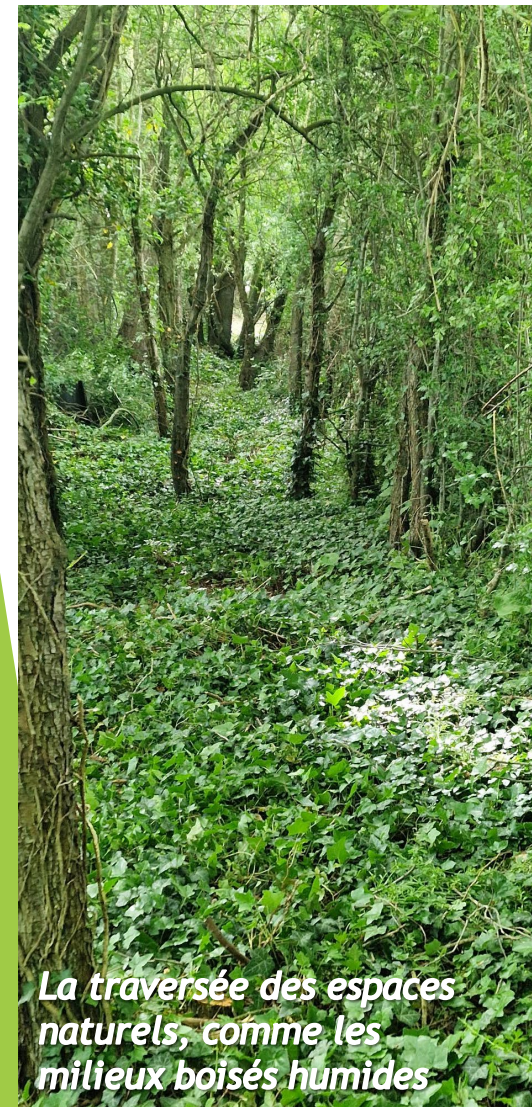
Tout au long de votre parcours, le long de la Bresle, vous passerez ainsi à proximité de nombreuses zones humides qui font l'objet d'une attention particulière de la part de la mairie, du Conservatoire des Espaces Naturels de Normandie et du SMAB, qui veillent ensemble, à la préservation de ces milieux si particuliers.

* D'après "Les zones humides en chiffres en 2012", Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (2017-2020).

Le saviez-vous ?

Les zones humides de la vallée de la Bresle ont, de tout temps, subi des pressions humaines qui les ont amenées à régresser fortement. Depuis le Moyen-Âge, la construction des moulins et des barrages a conduit à l'endiguement et la modification du tracé naturel du cours d'eau. Cette artificialisation des cours d'eau a contribué à la disparition de ces espaces qui ne représentent plus aujourd'hui que 2,6 % du territoire de la vallée de la Bresle.

Les milieux naturels traversés



L'espace dit de la « zone de loisirs »



Photos drones août 2024

Un espace authentique façonné par son histoire

La zone de loisirs se situe au lieu dit du « marais ». En effet, avant de devenir un lieu de détente et de tourisme, il s'agissait principalement d'une étendue de zones humides. Ce fut qu'à partir de la fin de la guerre, jusque la fin des années 80 que l'entreprise de travaux publics Lhotelier, n'exploite les grandes ballastières. Cela laissera place par la suite à de grandes étendues d'eau, que l'on appelle aujourd'hui les étangs.

Une activité touristique et associative respectueuse de son environnement

La façon dont a été construite cette zone a permis de faire émerger plusieurs activités: le sport avec le football, le rugby, le tennis et bien sur la pétanque, le tourisme et la détente avec le camping, mais aussi la pêches autour des étangs. Tout ces activités cohabitent aujourd'hui et respectent avec ferveur son environnement.

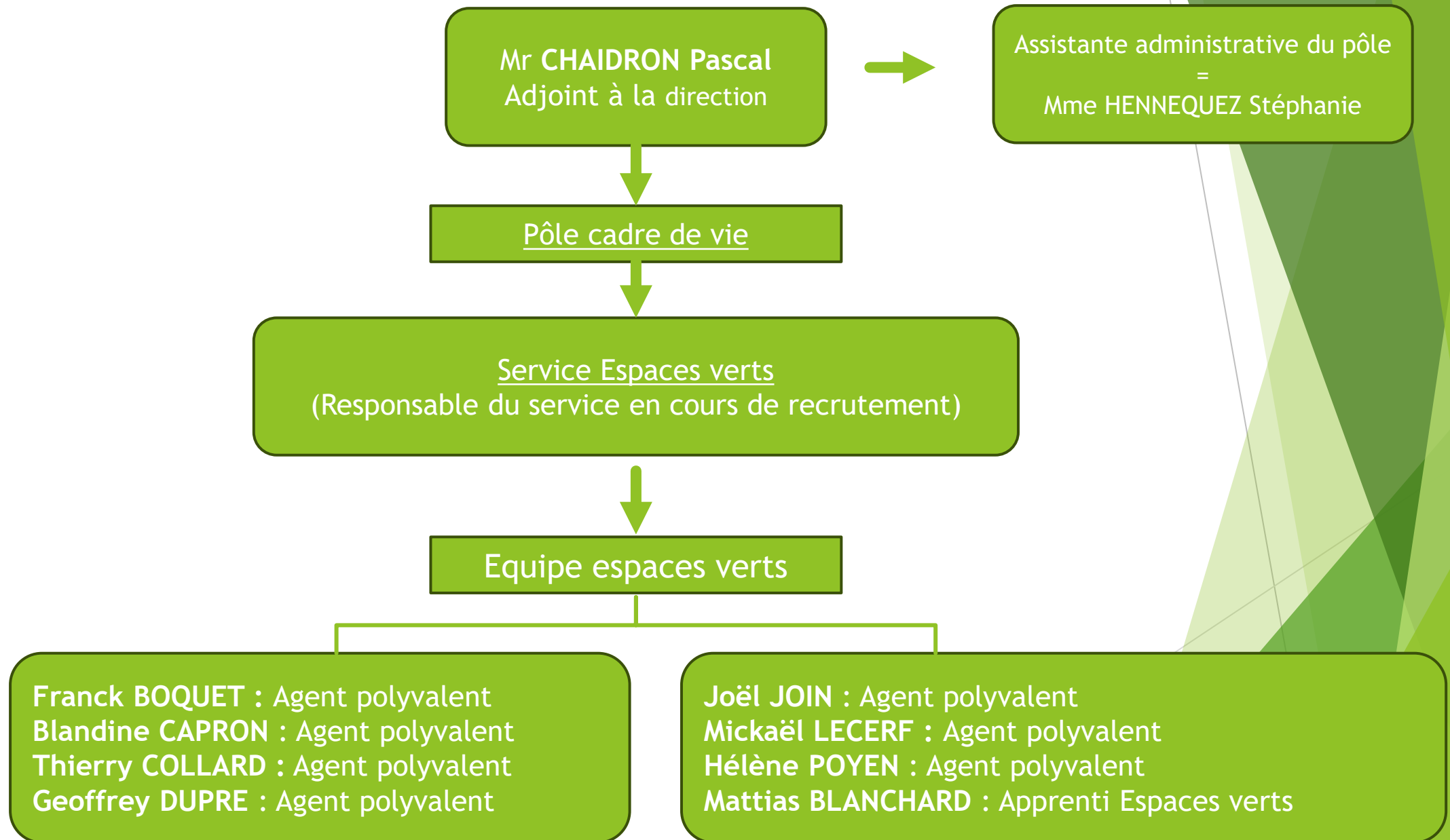
Un espace naturel mis en valeur au fil des années

De nombreux sentiers pédestres naturels contournent aussi les étangs pour permettre la balade et son appréciation de l'environnement. Le point d'orgue fut la boucle pédestre dite Agrion de Mercure avec cette zone comme point central. Tout cela se fait en partenariat avec les instances comme le conservatoire des espaces naturels et l'établissement Public de la Bresle (EPTB).

Chapitre 4 - La mise en œuvre du projet municipal

- Par les services techniques municipaux
- Par les habitants
- Par les associations
- Par les enfants, les enseignants, les parents
- Par les élus

Par les services techniques municipaux



Par les services techniques municipaux

Propreté: amélioration du cadre et de la qualité de vie

Les politiques actuelles en matière environnementale ont amené les élus de la commune à réfléchir à de nouvelles méthodes de désherbage et de nettoyage de la voirie. Depuis 2024, une location d'une balayeuse/desherbeuse a été mise en place. Très efficace, elle permet de nettoyer le caniveau avec le dessus du trottoir. En parallèle, il a été décidé de rejoiner l'ensemble des pavés se situant dans les caniveaux, avec un matériau que l'on appelle le Rompox. Il s'agit d'un mélange ciment/résine qui s'adapte parfaitement aux interstices entre les pavés. Ces travaux ont été décidés par les élus mais sont mis en place par les services techniques.

Mise en place du fleurissement, suivi et pistes d'améliorations

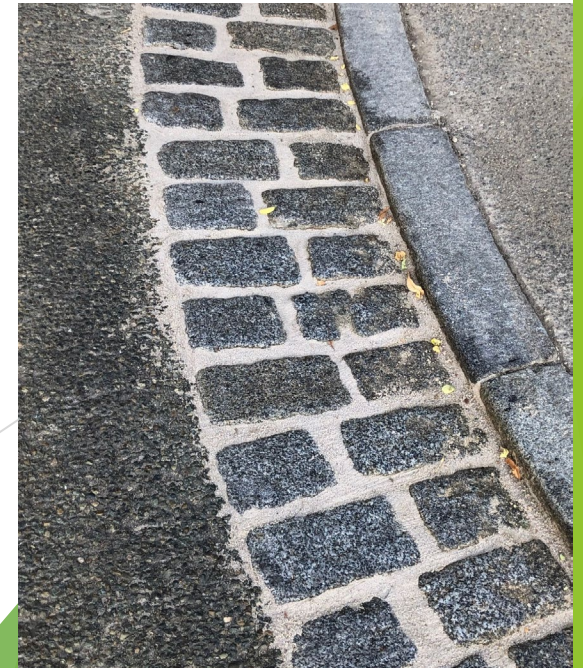
Enfin, pour renforcer l'organigramme vu précédemment et améliorer l'efficacité du processus de mise en place du fleurissement, il a été décidé de recruter un agent responsable des espaces verts. Il aura à sa charge le suivi de la propreté de la balayeuse, comme le bon déroulement du désherbage des rues, mais aussi et surtout, la coordination de la mise en place du fleurissement communal et de son entretien.



Rénovation des joints pavé caniveau (Rompox)



Location annuelle d'une balayeuse de voirie

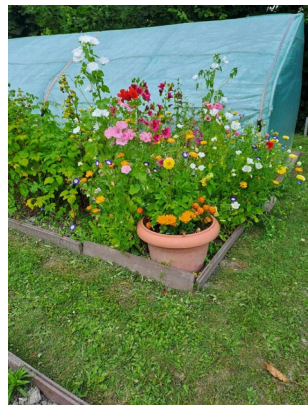


Par les habitants



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



La mise en place du dispositif

Le concours des maisons et balcons fleuris a été mis en place il y a 10 ans. Il s'agit de mettre en valeur les maisons bien fleuries et qui contribuent au cadre de vie de la commune. Chaque participant se voit récompensé par des bons d'achat dans les fleuristes de la commune ainsi que des bouquets de fleurs. Des diplômes sont mis aussi en place pour les vainqueurs.

Par les habitants = Rénovation urbaine du Camp Comtois



La démarche

Le projet de rénovation du quartier du camp comtois (120 logements) est pensé et mûri depuis 2014. La commune de Blangy-sur-Bresle a été sélectionnée parmi plusieurs projets dans l'appel à candidature de rénovation urbaine lancé par le département 76. S'en sont suivies des études urbanistiques jusqu'en 2020 où les habitants du quartier ont pu être mis à contribution à travers différentes réunions. Ils ont pu être acteurs de leur territoire en donnant des idées de conception. Depuis 2021, les travaux sont lancés avec la destruction de deux tours, puis la construction de logement intermédiaire pour répondre aux attentes. La commercialisation des premiers logements doit intervenir en 2025.



Intégration de son environnement

La conception du quartier s'est réalisée en tenant lieu principalement de l'existant. Ainsi, les grands arbres existants ont été conservés. Afin de ne pas imperméabiliser les sols, des parkings avec dalles engazonnées ont été conçus. La gestion des eaux pluviales se fait par la création de petite dépressions humides plantées (voir photo). Afin de limiter la tonte, des zones de gestion différenciées ont été identifiées. Des plantes couvre-sols ont aussi été mises en place (voir plan ci-après).

Plan masse du projet de Rénovation urbaine du camp contoïs



ESPACES VERTS

- FORET JARDIN COMESTIBLES**
Plantation d'arbres fruitiers : noisetiers / pommiers
Haies comestibles type framboisiers / groseillers / muriers,

Tracé cheminement ET ESPACE DE JEUX - tonte régulière

Engazonnement - sans tonte

Couvre-sols

Prairie fleurie

Zone humide

NOTA / Les dimensionnement et emplacement des zones humides sont données à titre indicatif - en attente de la réception des test de perméabilité.

Massifs nourriciers

Massifs bocagers

ARBRES



ARBRES EXISTANTS



ARBRES PROJETES
Erable Plane / Charme
Copalme d'Amérique



ARBRES FRUITIERS PROJETES
Pommier / Noisetiers

JARDIN INDIVIDUEL

Terrasse dalle gravillonné
Pose sur sable (2.00x3.00)

SOUTÈNEMENT
RONDINS BOIS

Clôture rigide jardin indiv.
et espace public
Ht : 1.20m

Clôture souple simple
torsion entre jardin indiv.
Ht : 1.20m

Clôture souple jardin indiv.
type Grillage à mouton
Ht : 1.20m

Doublage végétal en haie dense
type Berberis

Clôture rigide jardin indiv.
Lame d'occultation PVC
ton bois
Ht : 2.00 m

Engazonnement
+ talus en couvre-sol au droit du soutènement

MOBILIER URBAIN

ENTENDOIRS A LINGE

FAUTEUIL METALLIQUE

BANC METALLIQUE

CORBEILLE METALLIQUE

TERRASSE LOGEMENT INTERMEDIAIRE

TERRASSE EN BETON
DESACTIVE COULE EN PLACE
(2.00 X 3.00m)

Clôture souple jardin indiv.
type Grillage à mouton
Ht : 1.20m

Doublage végétal en haie dense type Berberis

Engazonnement - jardin privé

Participation des associations

Une diversité associative

Une des grandes forces de la collectivité est la présence de nombreuses associations. Deux associations se distinguent dans la participation de la gestion des espaces naturels de la commune: l'association de pêche et l'association des jardins ouvriers.

Les jardins ouvriers et familiaux

Concernant les jardins ouvriers, ces derniers mettent en valeur leurs jardins par diverses plantations. Il faut dire qu'ils ont connu une grosse amélioration quand la commune a réalisé de nouveaux aménagements en 2017, améliorant le site et la sécurité. De plus, chaque jardinier s'est vu attribuer une cabane de jardin, qu'il peut orner à son gré. Depuis 2017, l'association met en valeur ses parcelles.

L'association de pêche

Chaque année, elle met en place des équipes bénévoles pour l'entretien des berges de la Bresle et des berges des étangs. La particularité de ce mois de mars 2025 réside dans le fait que l'association a fait venir une entreprise de gestion des espaces vert. Le but premier: remettre à jour un étang qui était enseveli sous les arbres, l'étang bécassine. La gestion par les pêcheurs se veut vertueuse. En effet, l'abatage des bois réalisé cet hiver est valorisé par l'entreprise. Les grumes ont été réduites sur place en copeau pour être envoyés en chaufferie biomasse. Les résidus et petites branches coupés autour des berges sont valorisés en production de paillage pour les parterres de fleurs de la commune. Ces résidus sont valorisés par les services techniques de la commune.



Les jardins ouvriers



Entretien des berges de la Bresle par les pêcheurs



Remise en état des abords de l'étang Bécassine par l'association de pêche



Par les enfants, les enseignants et les parents



OPERATION DE RENATURATION DE LA COUR D'ECOLE DU GROUPE SCOLAIRE CHARLES FRECHON

Route de la Grande Vallée, 76340 Blangy-sur-Bresle



DESCRIPTIF DU PROJET

Le **dérèglement climatique** prend de plus en plus d'ampleur dans nos villes et contribue, avec l'intensification de l'imperméabilisation des sols, à accentuer le phénomène de **surchauffe urbaine** et le **risque d'inondations**.

Pour faire face à ces enjeux, la **commune de Blangy-sur-Bresle** s'est particulièrement investie dans une politique de développement durable avec la réalisation d'opérations au sein de son territoire ces dernières années. Le projet de renaturation de la cour de l'école primaire du groupement scolaire Charles FRECHON s'inscrit dans la continuité des chantiers écologiques.

Les cours d'école sont souvent des surfaces bétonnées et imperméables qui contribuent à la formation d'îlots de chaleur urbains. La cour d'école Charles FRECHON n'échappe pas à la règle. La végétalisation de cet espace doit donc permettre, notamment par une gestion à la source des eaux pluviales et par des solutions fondées sur la nature, à la création d'îlots de fraîcheur.

La dimension pédagogique et sociale occupe également une place importante dans ce type de projet. La démarche cherche ainsi à faire naître un projet commun et **co-construit**, orienté vers le **bien-être des enfants** afin d'aider les écoles et les villes à effectuer la transformation des cours de récréation.



Photos de la cour d'école initiale, septembre 2024

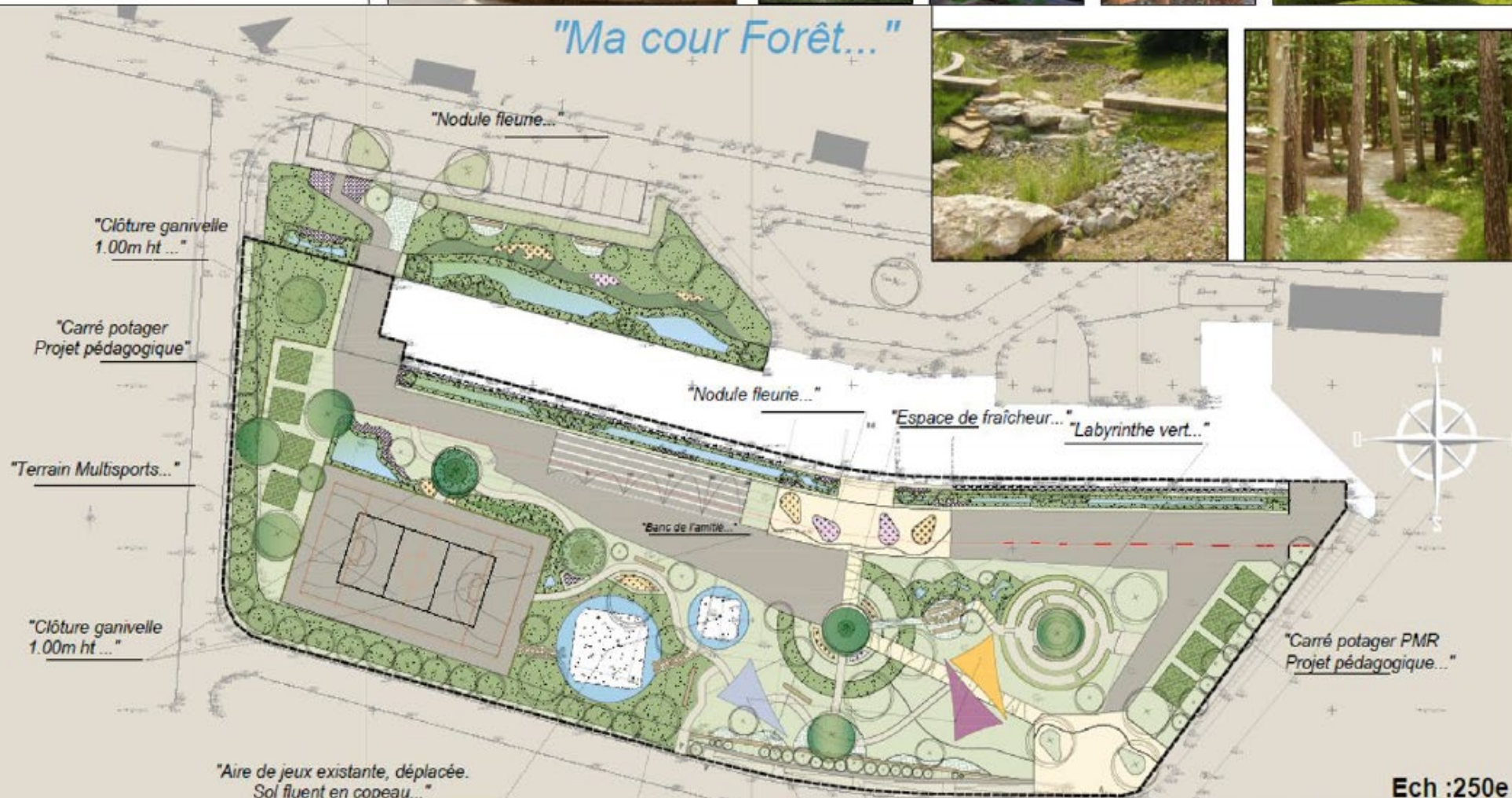
Début du chantier
7 juillet 2025

Livraison mars 2026

- LEGENDE :
- Enrobé existant
 - Revêtements différenciés
 - Béton joint enherbé
 - Prairie
 - Engazonnement
 - Hydraulique douce
 - Massif fleurie
 - Sol fluant
 - Assise bois



"Ma cour Forêt..."



0 10 50

Ech :250e



Des espaces d'activités sportives et de développement physique

Aménagement d'espaces dédiés à l'activité sportive et au développement moteur des enfants. Ils peuvent courir, jouer au ballon et utiliser les structures de jeux

Des espaces dédiés au partage et au jardinage :

Un projet pédagogique autour de potagers partagés pourra être mis en place au sein de l'école. Un partenariat entre les enseignants et les animateurs permettra, via les élèves, d'utiliser et d'exploiter ces espaces toute l'année

Zones apaisantes dans un îlot de nature :

Favorisant l'épanouissement des enfants grâce à des coins ludiques, certains espaces renaturés seront utilisés pour l'exploration, pour s'asseoir grâce au mobilier urbain installé (bancs, ombrages), ou pour l'imaginaire des enfants. Un banc de l'amitié trouve également sa place, pour permettre aux plus timides de manifester leur volonté de partager des moments avec les autres élèves.

ÉTAT INITIAL	ÉTAT PROJET
--------------	-------------

RAFRAÎCHISSEMENT URBAIN



Confort et bien être des usagers	• Revêtements de sols sombres ; • Stockage important de la chaleur ; • Dispositifs d'ombrage faibles	• Revêtements de sols alternatifs ; • Amélioration de la qualité de l'air et de la température ressentie grâce à la présence de végétation ; • Dispositifs d'ombrage intégrés et diversifiés
Simulation de la température moyenne au sol	35,2°C : un confort et une qualité de vie défavorables en été	28,3°C : un gain de fraîcheur (-7°C) en réduisant la température au sol pour améliorer le confort des usagers (enfants, enseignants)

PERMÉABILITÉ DES SOLS

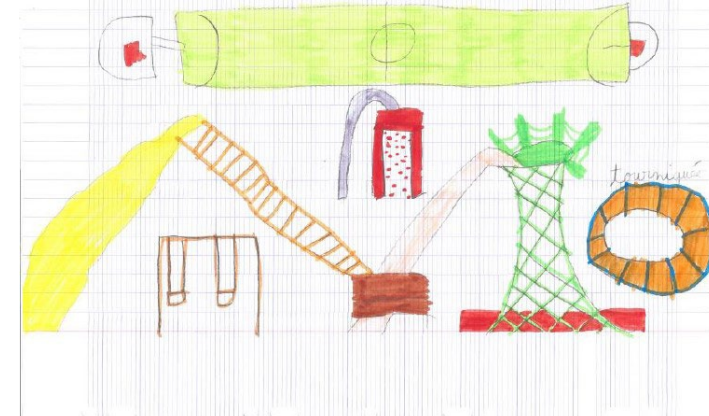


Imperméabilisation de la cour	4 447m² : infiltration faible, ruissellement de l'eau en surface	1 577m² : favorise la pleine terre et les espaces naturels
Coefficient ruissellement	0,78 : fort ruissellement des eaux de pluie vers les exutoires et les réseaux	0,62 : infiltration et stockage de l'eau améliorés pour limiter le ruissellement
Gestion des eaux de pluie	Présence en majorité de revêtements de sols imperméables qui limitent la gestion des eaux à la parcelle	Présence de revêtements de sol drainants favorisant un gain d'infiltrabilité et donc une meilleure gestion des eaux de pluie
Adaptation aux risques d'inondation	Eaux dirigées vers les réseaux qui peuvent être rapidement saturés en cas de fortes pluies	Filtration de l'eau en partie par les espaces végétalisés (noues paysagères) pour limiter l'écoulement des eaux vers les réseaux

NATURE & VÉGÉTATION



Coefficient de biotope par surface	0,33 : score du potentiel écologique du site issu des arbres et végétaux présents sur les talus (2 strates)	0,59 : amélioration du potentiel écologique par l'aménagement de surfaces naturelles et d'une palette végétale diversifiée (4 strates)
Nombre d'arbres	Certains arbres présents autour des talus au sud de la cour de l'école	Les arbres existants sont conservés, une trentaine de sujets seront plantés lors de la réalisation du projet



CM1-CM2 SUPPORT POUR DETENTE ET SPORT

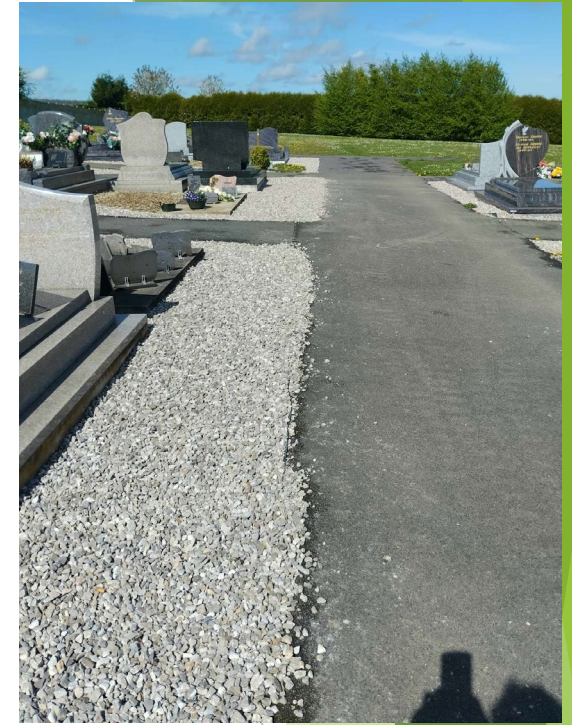


Par les élus

Des élus actifs

Les élus travaillent en étroite collaboration avec les services techniques qui mettent à pied d'œuvre la politique d'entretien et de fleurissement de la commune.

Les « chantiers d'élus » ont pour vocation de soutenir les services techniques. En témoigne le chantier de gestion des cimetières lors de l'automne 2024 avec le renouvellement des cailloux qui entourent chaque sépulture pour amoindrir le temps du désherbage des agents.



Chapitre 5 - Actions et Développement durable

- La végétalisation des cimetières
- La gestion différenciée et l'éco pâturage
- Plan général entretien des 27 ha espaces verts
- La première toiture végétalisée
- La gestion de la ressource eau
- Lutte contre les effets de serre
- Circulation piétonnière paysagère
- Pédagogie de la florale locale via un Arboretum Par les services techniques municipaux

La végétalisation des cimetières

L'entretien des cimetières = objectif zéro phyto

Les cimetières présentent une particularité: toutes les allées sont en cailloux. Depuis 2020, plusieurs agents s'occupent du désherbage à la main, ou avec une binette.

En 2024, une réflexion a été menée entre les élus et les services techniques pour engager la végétalisation d'une partie de l'ancien cimetière pour faire face à l'interdiction de l'emploi de produit phytosanitaire ainsi que pour répondre à une facilité des conditions de travail des agents. Dans un premier temps, 6 allées secondaires ont été engazonnées à l'automne. Les surfaces cailloutées ont été grattées, les cailloux évacués pour laisser place à un engazonnement. Par la technique d'hydroseeding, entre chaque tombe, du sédum a été implanté. Cela permet de réduire l'entretien tout en végétalisant. La poursuite de ce processus va se produire à l'automne 2025, avec l'engazonnement d'autres allées secondaires.

allée engazonnée



Mise en place de l'engazonnement



Le sédum



Blangy sur Bresle possède deux cimetières: l'ancien cimetière (7000m²) et le nouveau cimetière (1,2 ha).

La gestion différenciée et l'éco pâturage

La gestion différenciée

La manière d'envisager la valorisation des lieux fait l'objet d'une gestion adaptée à la géographie des lieux et à la manière dont l'espace public est utilisé. La ville a identifié des zones de fauches tardives.

C'est donc dans le cadre de l'entretien des pelouses qu'il a été décidé sur les grandes parcelles qui jusqu'à maintenant étaient tondues de réserver des zones avec un entretien plus léger (moins contraignant). Ainsi, 4 espaces ont été désignés; le parking des écoles, la pelouse contigüe au cimetière, l'espace autour de l'aire de jeux de la Gargatte et la zone de loisirs. Le reportage photo ci-dessous en témoigne.



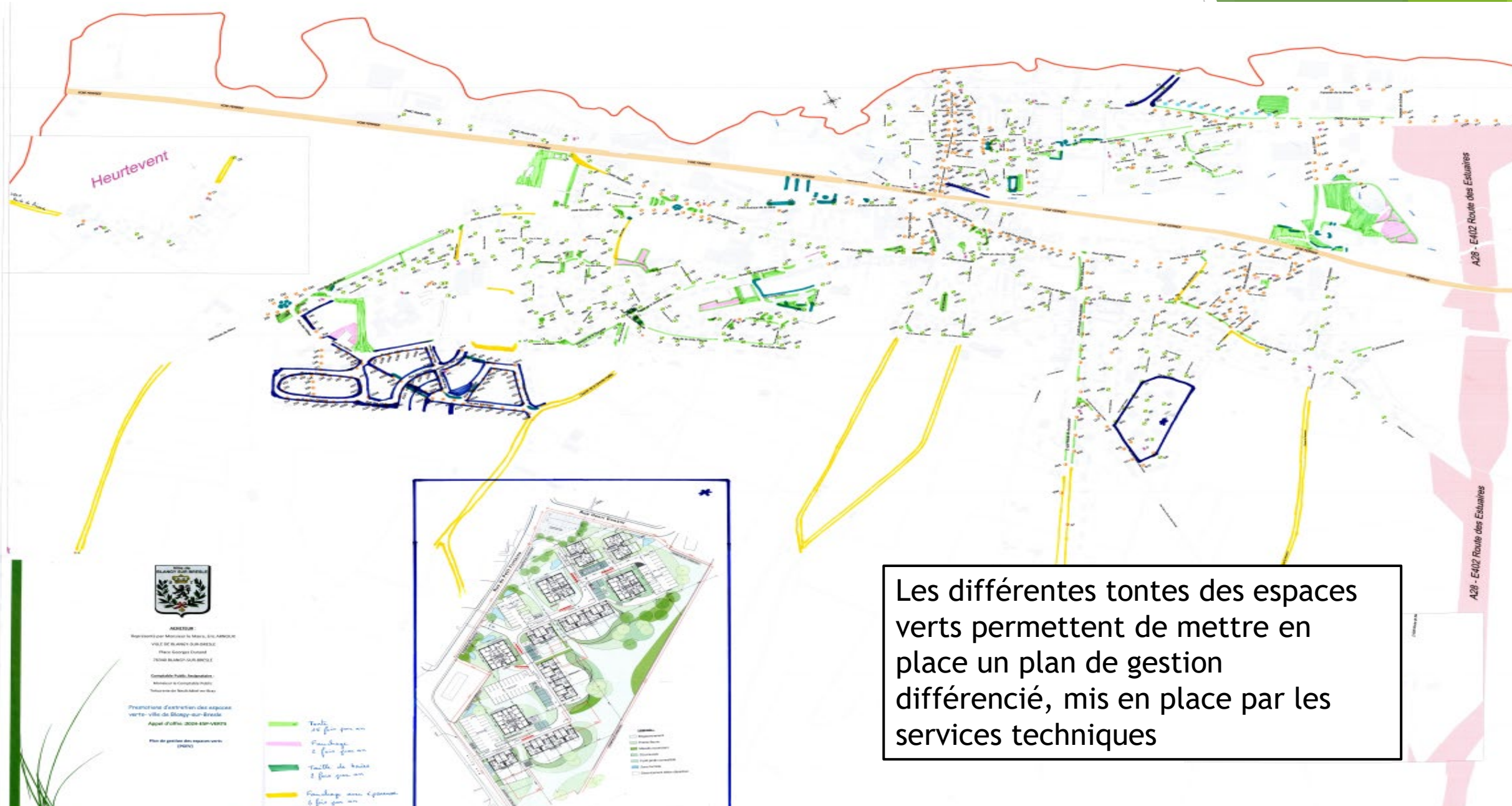
Moutons d'Ouessant - habitat 76

L'éco-pâturage au quartier du camp contoïs

Juste à proximité du quartier des seminors où est en train de se dérouler le projet de rénovation urbain, se situent les immeubles gérés par le bailleur social Habitat 76 avec ses grands espaces en herbe. Afin de gérer ces lieux, le bailleur, en partenariat avec la collectivité, a décidé d'installer l'éco-pâturage pour gérer les espaces publics. Ainsi, 2019, du printemps à l'automne, 14 moutons d'Ouessant ont fait leur apparition. Cette méthode représente une alternative vertueuse et respectueuse de l'environnement. Elle représente un avantage écologique et économique: protection à l'incendie, de la biodiversité, contrôle de la prolifération des espèces invasives, réduction des déchets de tonte, diminution des coûts de gestion des endroits peu accessibles aux engins classiques, un entretien plus régulier et moins bruyant. En conclusion, cette technique est une façon douce et écologique d'entretenir ces espaces verts en préservant la biodiversité et en créant du lien social.



Plan Général d'entretien des 27 ha espaces verts



Les différentes tontes des espaces verts permettent de mettre en place un plan de gestion différencié, mis en place par les services techniques

La première toiture végétalisée

L'histoire du nouveau centre-technique municipal

Le nouveau Centre Technique Municipal (CTM) est en service depuis le début de l'année 2025. Il en résulte de plusieurs années de travail, du montage du projet à la réalisation des travaux depuis 2021.

Ce nouveau centre améliore la qualité de l'espace de travail des agents techniques et répond aux nouvelles normes.



Les bienfaits de la toiture végétalisée

Au niveau de ce nouveau centre technique, il a été décidé, en partenariat avec l'EBTP de la Bresle, d'instaurer une toiture végétalisée (voir photo).

Elle a pour but de limiter le ruissellement des eaux pluviales et de lutter contre les îlots de chaleur. De plus, elle apporte un petit côté esthétique au bâtiment.

Gestion de la ressource en eau

Mise en place de récupération d'eau

La politique de mise en place de la gestion de la ressource en eau s'est accentuée en 2022 après la sécheresse qui a sévi sur le territoire. A partir de là, nous avons souhaité mettre en place des cuves de récupération d'eau au niveau des équipements publics. La première à être installée est celle se situant à la zone de loisirs. D'une capacité de 12 000 L, elle est reliée à la toiture du boulodrome municipal. Des plus ^petites ont été installées, comme celle se situant à l'école maternelle. Enfin, une autre grande cuve de récupération d'eau de pluie se situe également au nouveau centre-technique municipal qui est reliée à une partie de la toiture. L'objectif de ces cuves est de permettre l'arrosage des jardinières d'été sans prendre l'eau du robinet, et ainsi faire des économies d'eau, tant sur le budget que d'un point de vue écologique.



La cuve à eau au boulodrome

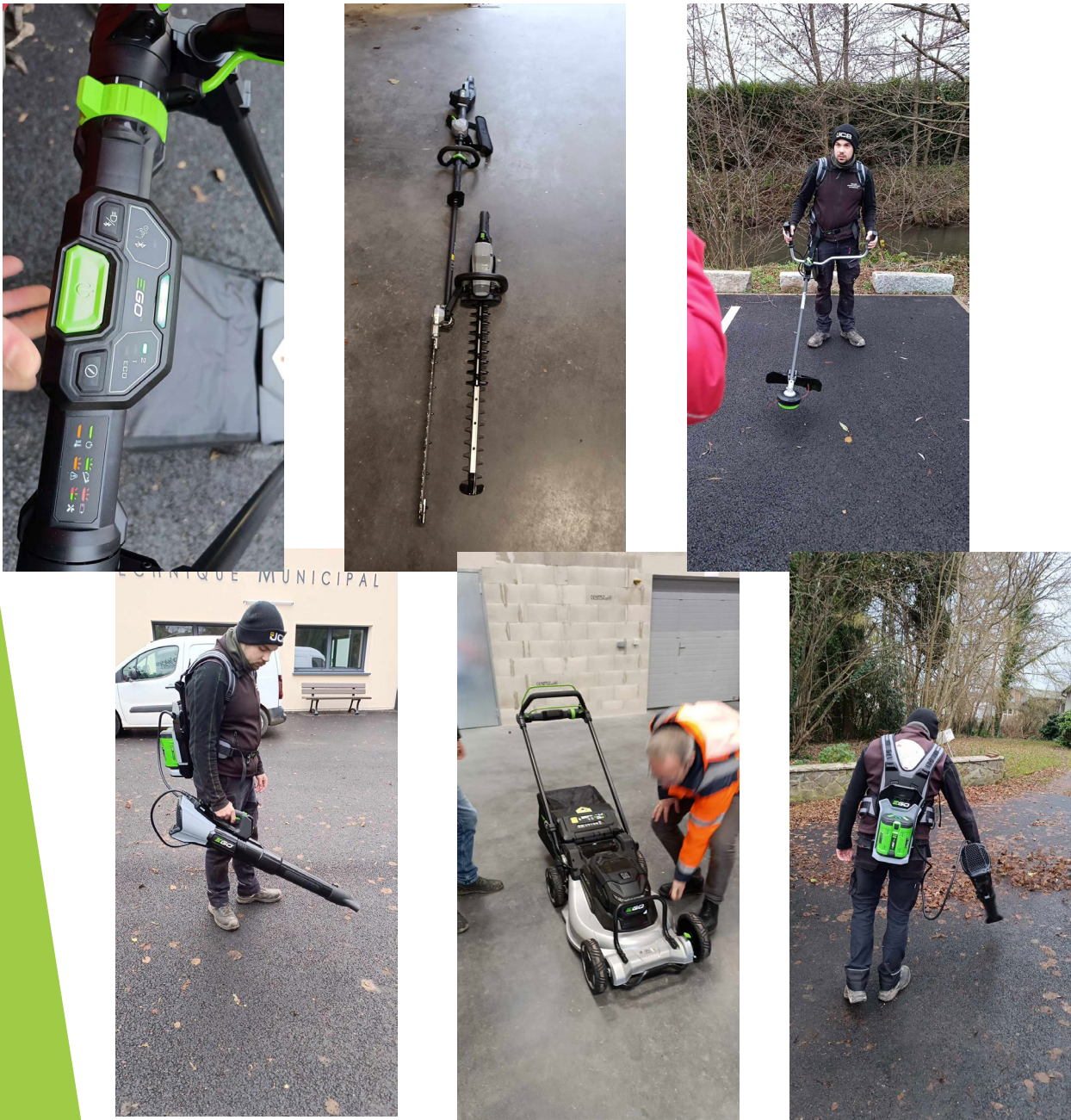


La cuve à eau au centre technique municipal



La cuve à eau à l'école maternelle

Lutte contre les gaz à effet de serre



Le remplacement du matériel d'entretien

Le matériel des services techniques est actuellement à 100% avec la thermique. L'idée est de changer par l'utilisation de matériel électrique. Il contribue à plusieurs objectifs: des économies de carburants, améliorer le parc d'outillage et lutter contre les gaz à effet de serre. Des devis sont en cours et le changement de matériel devrait intervenir à l'automne 2025

SAS BLOQUEL MOTOCULTURE

30 ROUTE NEUFCHATEL

76340 BLANGY SUR BRESLE

TEL : 02.35.93.58.05
FAX : 02 35 94 56 40
E-MAIL : j_bloquel@orange.fr
WWW : : www.bloquel-motoculture-blangybresle.fr
REG : 2191255107400012 - APE: 9529Z
TVA : FR 21 91 255 10 74



VILLE DE BLANGY SUR BRESLE

MAIRIE DE BLANGY SUR BRESLE
76340 BLANGY SUR BRESLE
Tél : 0633629163 JL / 0235935005

PROFORMA 2002962	DATE 25/01/2025	HEURE 17:10	N° CLIENT 4	CONDITION ACCORDÉE PAIEMENT COMPTANT	ÉCHÉANCE 25/01/2025	OPERATEUR JEAN HUGUES	PAGE 1/1
REFERENCE	DESIGNATION	QUANTIT	P.U. HT	P.U. TTC	REM. %	MONTANT HT	TVA
48690113560	HSA 130.0 R TAILLE-HAIES SUR BATTERIE,	1,00	490,32	588,38	15,00	416,77	20,00
HA042000016	HLA135 ELAGUEUSE SUR PERCHE	1,00	565,32	678,38	15,00	480,52	20,00
WA710111400	RMA756V TONDEUSE STIHL	1,00	2 221,67	2 666,00	15,00	1 888,42	20,00
63570111410	RMA 2 RV	1,00	588,58	706,30	15,00	500,29	20,00
FA022000006	RGA 140 OUTIL DE DSHERBAGE - BATTERIE	1,00	740,21	888,25	15,00	629,18	20,00
BA010115900	BGA200 SOUFFLEUR A BATTERIE	1,00	540,42	648,50	15,00	459,36	20,00
EA044305500	AL 301-4, 230 V CHARGEUR RAPIDE	2,00	357,50	429,00	15,00	607,75	20,00
48504900400	SAC A DOS POUR BATTERIE AP	1,00	88,58	106,30	15,00	75,29	20,00
42830111603	BR800C-E SOUFFLEUR	1,00	774,17	929,00	15,00	658,04	20,00
EA014006500	AP500 BATTERIE	4,00	415,83	499,00		1 663,32	20,00
	OFFRE STIHL 2 BATTERIE+1 GRATUITE						
48504405101	POCHETTE AP POUR CEINTURE. AVEC CABLE DE CONNEXION	1,00	149,17	179,00	15,00	126,79	20,00
48504400505	ADAPTATEUR AP	1,00	51,67	62,00	15,00	43,92	20,00

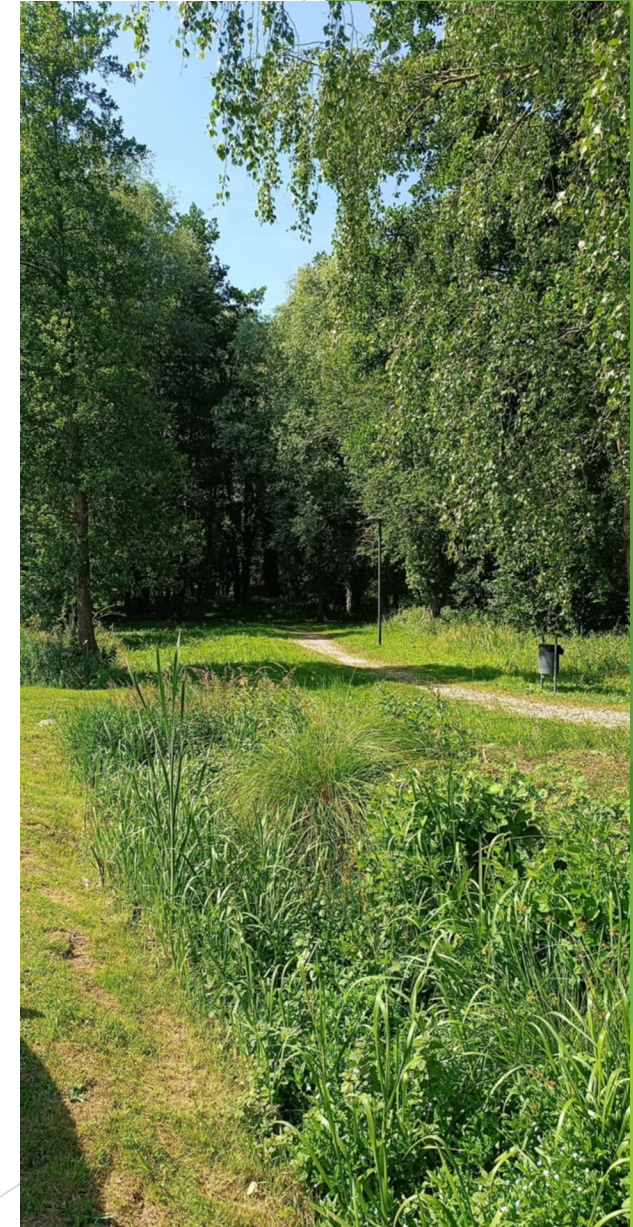
Circulation piétonnière paysagée



Sente paysagée

La municipalité précédente a créé une sente de 300 mètres de long au bord d'une zone humide préservée. Elle permet au piéton de se rendre à une aide de jeux aménagée tout en bénéficiant de la protection des arbres.

Cette sente est très appréciée et la municipalité actuelle a à cœur de l'entretenir.



Pédagogie de la flore locale via un arboretum



L'Arboretum

L'Arboretum est un espace naturel reconstitué en 2001 sous l'égide d'Alain Gracia cadre de l'Office National des Forêts. Il est essentiellement constitué d'espèces « indigènes » (arbres qui se sont installés spontanément dans la région et naturellement multipliés).

Situé au Musée du Verre il est une étape incontournable la Boucle pédestre Agrion de Mercure.



Bosquets de joncs

Conclusion

« La commune de Blangy-sur-Bresle se doit de composer avec son passé (friches industrielles), sa volonté d'améliorer le cadre de vie de ses habitants et son ambition de faire reconnaître son engagement pour l'environnement. Le recrutement d'un responsable espace vert nous fera tous progresser, nous en sommes convaincus.

Quant à l'avenir, il est pluriel :

- ⇒ Il est présent sous vos yeux. Il s'agit de transformer 1,2 ha de terrain d'une friche industrielle en un jardin public situé à 300 mètres de la mairie, au cœur de la cité. Ce projet s'inscrit dans notre volonté de créer un tiers-lieu à vocation sociale et culturelle.
- ⇒ La consolidation de notre stratégie passera par une réflexion basée sur ISO 37101 qui nous permettra d'aborder globalement tous les aspects du management de notre environnement.
- ⇒ Je tiens à vous remercier personnellement de votre visite et de votre écoute aux évolutions de notre commune de 3000 habitants. » **Eric Arnoux Maire de Blangy-sur-Bresle**

